



Contrat territorial des 5 rivières

Le programme agricole



14 octobre 2022

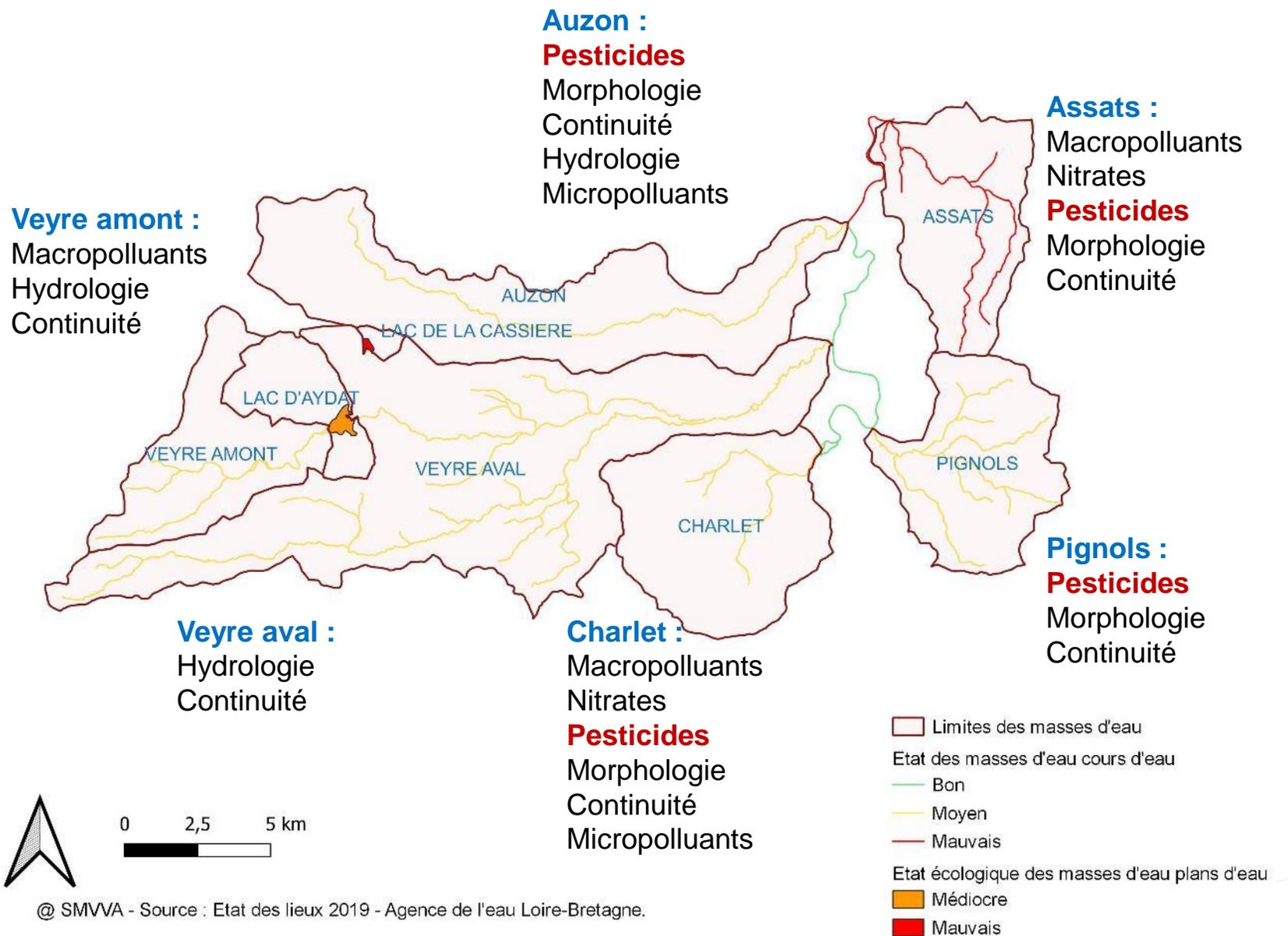
Le SMVVA



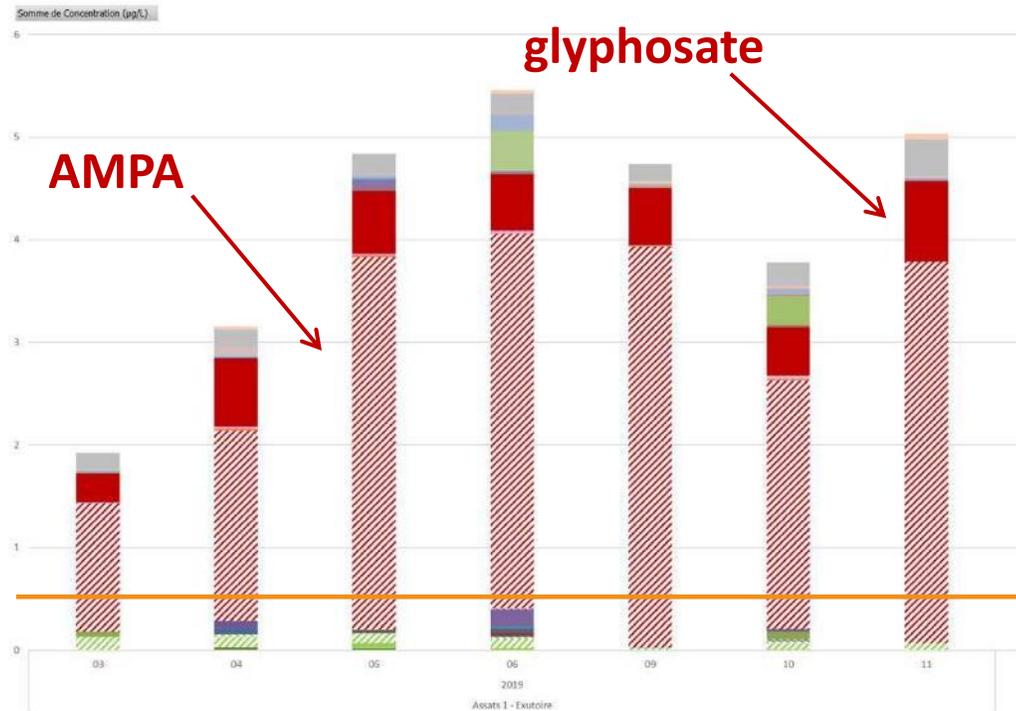
- **Compétence Assainissement collectif (12 communes)**
- **Compétence Gestion des Milieux Aquatiques (28 communes)**
 - Pilotage de contrats de rivière / territoriaux multithématiques depuis 2005
 - Volet A : Préserver et améliorer la qualité de l'eau
 - Volet B : Préserver et restaurer les milieux aquatiques
 - Volet C: Animation, sensibilisation, suivis et évaluation
 - Programmes agro-environnementaux (MAE...)

Contexte CT5R – Etat des lieux 2019

- 5 bassins versants – 370 km²
- 50 communes – 6 EPCI
- 70 000 habitants
- 230 km de cours d'eau / 2 lacs naturels / 1 291 ha de zones humides inventoriés (source : SAGE AA)
- Mise en œuvre : 2021-2023 (puis 2024-26)



Enjeu pesticides : zoom sur le bassin versant des Assats

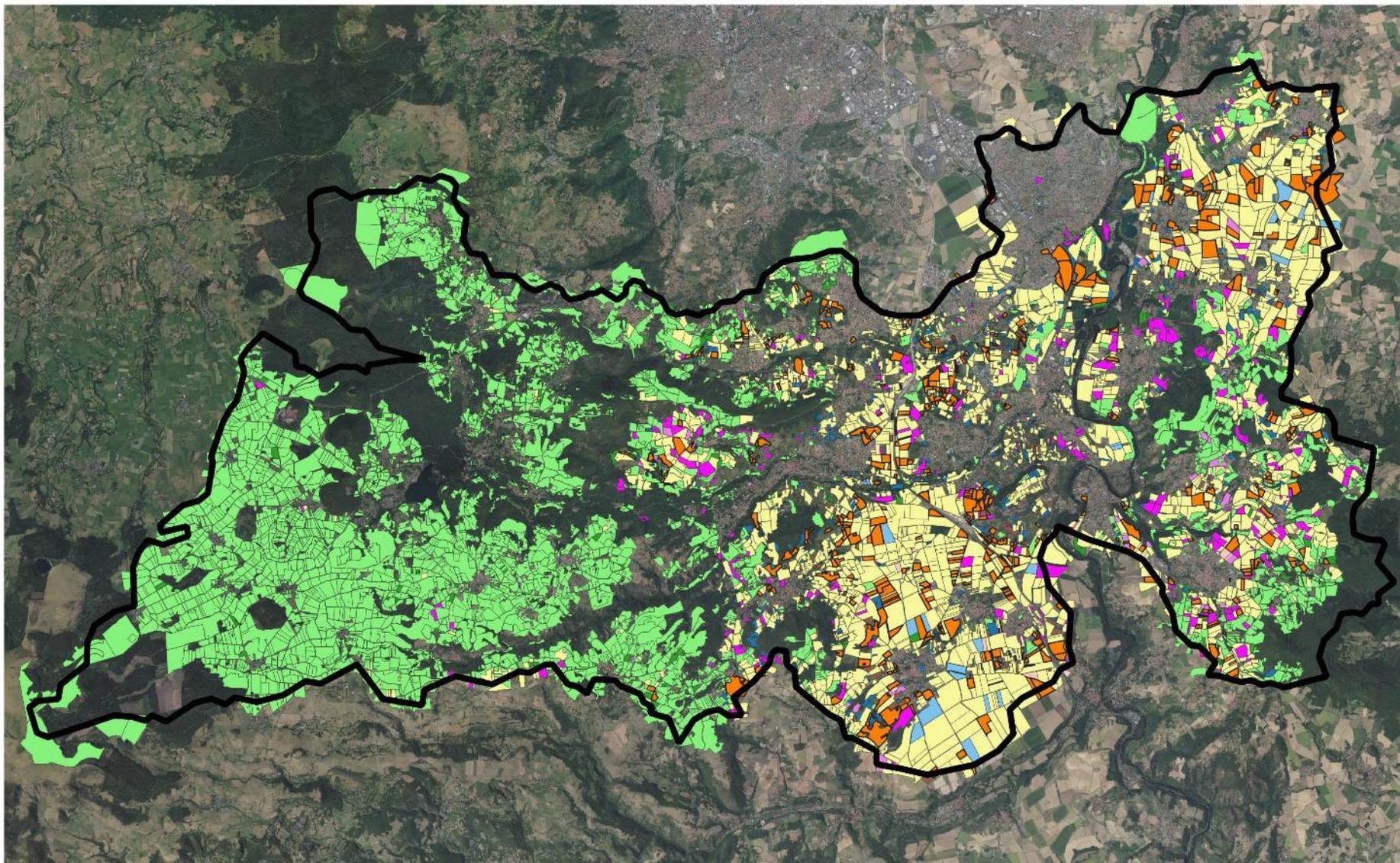


(concentrations cumulées des différentes molécules en µg/l)

Prélèvements 2019 à la station Assats 1 (exutoire)

Résultats des analyses 2019 (7 prélèvements à l'exutoire) :

- Des pesticides toujours quantifiés (concentrations cumulées > 0.5 µg/l).
- 49 molécules phytosanitaires différentes quantifiées au moins une fois.
- 8 molécules présentent des dépassements individuels de la norme de potabilité (> 0.1 µg/l).
- **Glyphosate et AMPA** (100% des prélèvements)
- **S-métolachlore** (> 50% des prélèvements) et ses métabolites métolachlore ESA et OXA



✓ Surfaces agricoles : 53 % du territoire (20 000 ha)

✓ 400 exploitants agricoles dont 236 ont au moins 20 ha

Principales cultures (RPG 2019)

- cereales et pseudo cereales
- jacheres
- Legumes et fruits
- Legumineuses
- Legumineuses fourrageres
- oleagineux
- fourrages
- Arboriculture et viticulture
- prairies ou paturages permanents
- prairies temporaires

Zoom sur quelques actions du programme agricole

- Programme d'aides pour le changement de pratiques : PSE
 - Diffuser les pratiques alternatives utilisées en AB
 - Favoriser la plantation et la gestion durable des haies
- 

Un dispositif expérimental en grandes cultures

Objectif : réduire l'utilisation des herbicides

Rémunérer les changements de pratiques et les pratiques favorables à la qualité de l'eau

Projet monté en partenariat avec Bio63



BIO 63
Les Agriculteurs BIO du Puy de Dôme

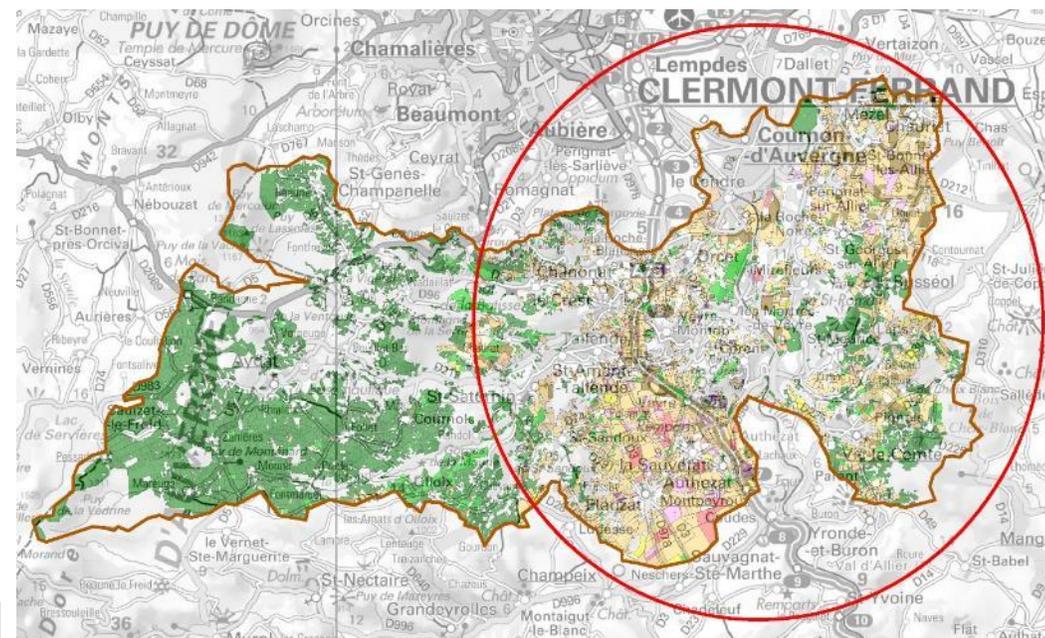
Un projet ciblé sur la zone de plaine

Enquêtes sur les pratiques agricoles (2020-21)

Définitions d'indicateurs : leviers pour suivre la progression des exploitations

Réunions d'information

Projet validé en mai 2021



Leviers de progression

Désherbage mécanique et méthodes préventives

Introduction de légumineuses

Allongement des rotations

Suivi de l'IFT

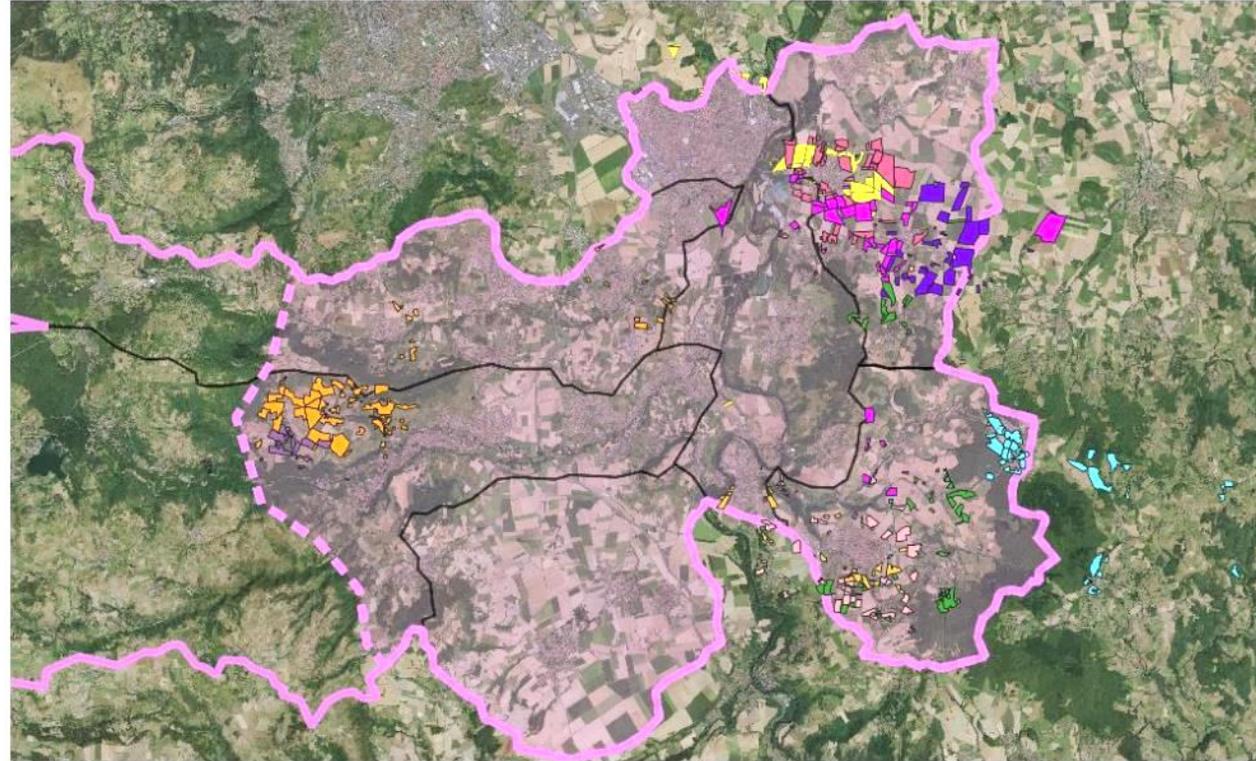
PSE (Paiements pour Services Environnementaux)



Un dispositif expérimental en zone de plaine

- **11 exploitations engagées**
- SAU 1413 ha, dont **1182 ha** dans la zone de plaine (10,5%)
 - 10 exploitations conventionnelles / 1 exploitation bio
 - 6 en système grandes cultures / 5 en polyculture-élevage

Localisation des ilots des exploitants engagés en PSE



Données raster : orthophoto IGN craig, RPG 2021 telepac
Données vecteurs : territoire CT des 5 rivières, SMVVA, ilots PAC RPG 2021
Réalisation : SMVVA sa, juillet 2021

1 0 1 2 km



Diffuser des pratiques alternatives utilisées en bio

Échanges
d'expériences

Démonstrations et
essais

Visites flash

Accompagnement technique

Agriculteurs bio expérimentés

Techniciens spécialisés



Visite sur une ferme bio du territoire



Démonstration de désherbage mécanique sur
blé d'hiver



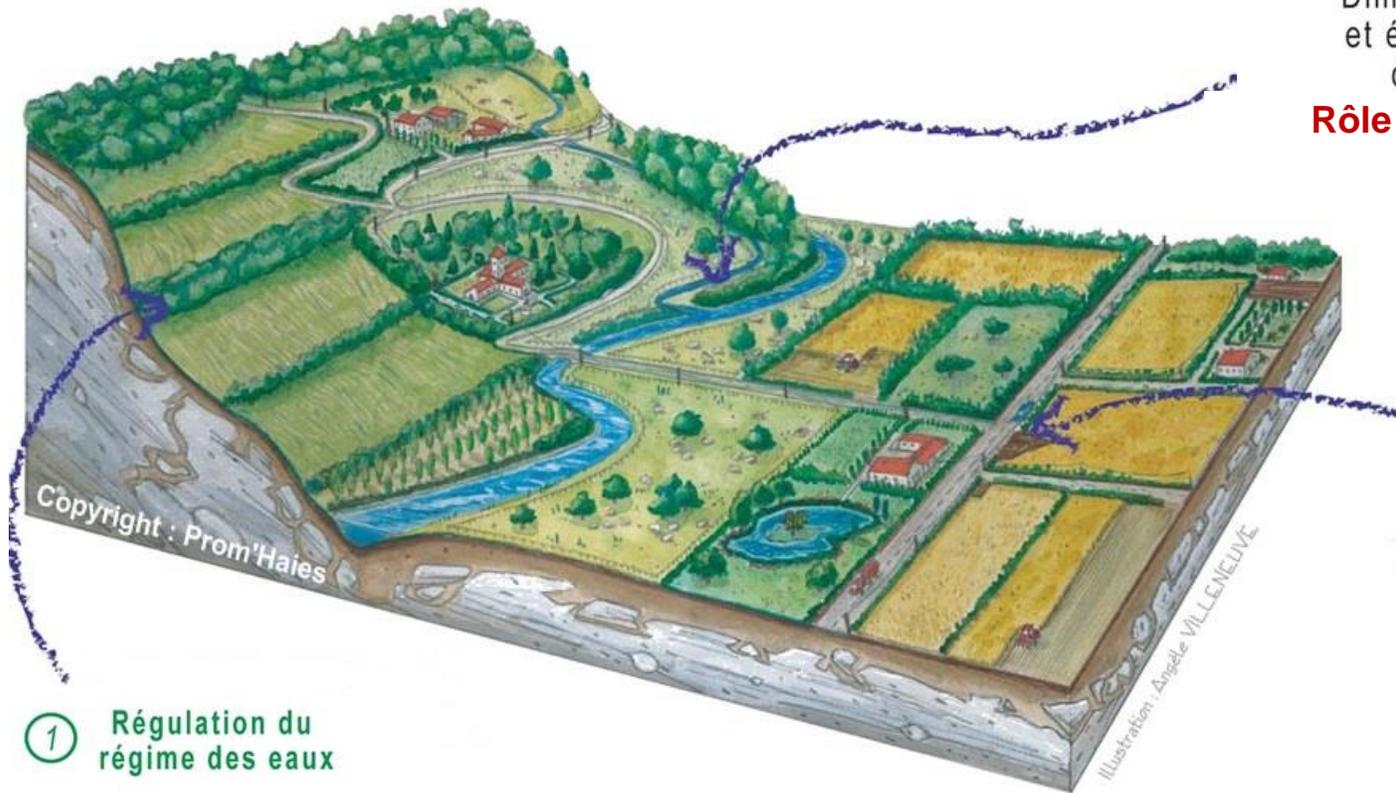
• BIO 63 •

Les Agriculteurs BIO du Puy-de-Dôme

Formation technico-
économique



Pourquoi un programme bocager dans le Contrat territorial ?



① Régulation du régime des eaux

Réseau de haies :
Augmentation de l'infiltration
Baisse des risques d'inondation

③ Absorption des éléments minéraux

Baisse de la concentration
d'azote dans l'eau

④ Protection des berges

Diminution de l'érosion
et épuration des eaux
de ruissellement

**Rôle de tampon (pesticides,
nitrates...)**

② Protection des sols contre l'érosion

Baisse de la vitesse
de l'eau en surface
d'où
Diminution de l'érosion
des terres agricoles



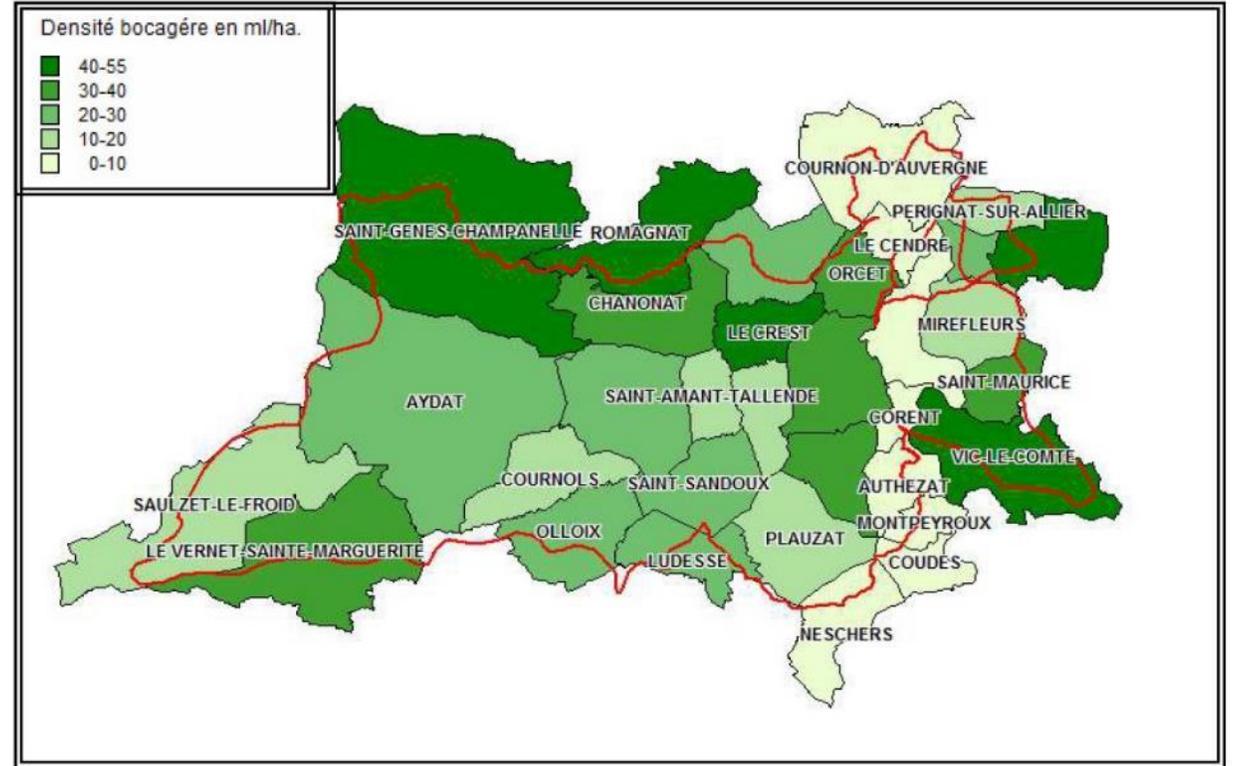
Le programme bocager

Objectifs :

- Informer / sensibiliser sur les rôles du bocage
- Accompagner les agriculteurs dans leurs projets de plantation ou de gestion durable du bocage existant.
- Animer des projets collectifs portés par des collectivités

Comment :

Convention avec Mission Haies pour la mise en œuvre (appui technique)



Carte de densité bocagère communale moyenne en ml / ha (surfaces boisées exclues)
(Source : DREAL Auvergne 2013 à partir de la BDTOPO)

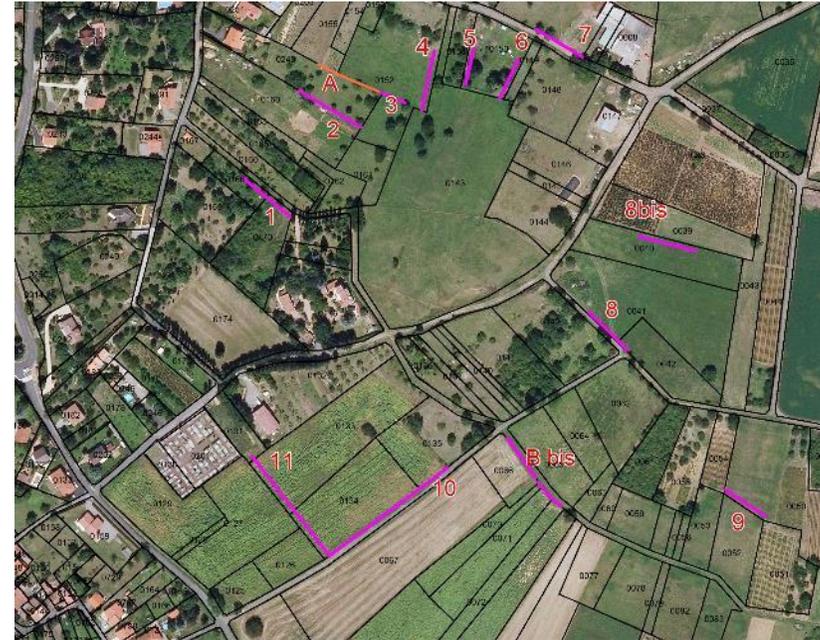
Projet de plantations de Saint-Maurice-ès-Allier

Constat :

- Ruissellement érosif / coulées de boue / inondations = enjeu principal
- Transfert de polluants (phosphore, pesticides, matières en suspension) / Impacts sur la qualité de l'eau et des habitats

520 ml de haies plantées, plus de 500 plants (2020)

Participation de l'école, haie plantées en collectif (25 habitants)





Reconnexion de ZH suite travaux de reméandrage



Création de mare



MAEC Zones Humides



Recréation de la ZH en amont lac Aydat



Restauration de ripisylve



Recréation de ripisylve (plantations)

Merci de votre attention